

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (MESRI)

**AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**



**Rapport d'évaluation externe du programme de Licence en
Gestion, option Gestion des Entreprises du Centre de Formation
Africain du Sénégal (CEFAS)**

L'Equipe d'évaluateurs :

- Pr Serigne DIOP, Président
- Dr Balla DOUCOURE, Membre
- M. Babacar GAYE, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Juillet 2025

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
1. Présentation de l'établissement	3
2. Présentation du programme de licence en Gestion, option : Gestion des entreprises	4
3. Avis sur le rapport d'autoévaluation	4
4. Description de la visite sur le terrain	4
5. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	6
6. Points forts du programme	13
7. Points faibles du programme	13
8. Appréciations générales du programme	14
9. Recommandations à l'établissement	14
10. Recommandations à l'ANAQ-Sup	14
11. Proposition de décision.....	14

Introduction

Le Centre de Formation Africain du Sénégal (CEFAS) a présenté à l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (ANAQ-Sup), un rapport d'autoévaluation du programme de licence en Comptabilité et Gestion en vue d'obtenir une accréditation.

L'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts évaluateurs externes composée du Professeur Serigne DIOP, du Docteur Balla DOUCOURE et de Monsieur Babacar GAYE pour procéder à l'évaluation du programme de licence en Gestion, option : Gestion des entreprises. Le lundi 14 juillet 2025, l'équipe a effectué la mission au CEFAS en vue de vérifier si le programme satisfait aux différents standards de qualité de l'ANAQ-Sup. Ce présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format recommandé par l'ANAQ-Sup.

1. Présentation de l'établissement

CEFAS a été ouvert en février 2018. Il a connu une évolution progressive au niveau de la gestion administrative et pédagogique. CEFAS a au fil du temps normalisé ses activités en se conformant aux textes et règlements régis par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'innovation du Sénégal. Elle est passée d'un agrément provisoire à un agrément définitif (N°003239MEFPAI/SG) après évaluation favorable de l'ANAQ-Sup.

Les missions de l'établissement consistent à :

- offrir des formations en adéquation avec la demande d'un marché de l'emploi de plus en plus exigeant ;
- former et participer à l'insertion professionnelle rapide et cohérente de futurs cadres, dirigeants, et responsables, capables de participer efficacement au développement économique et social du pays ;
- assurer aux apprenants et aux professeurs une bonne documentation ;
- concevoir des programmes adaptés à leurs attentes ;
- assurer une bonne prestation de formation à l'aide d'un personnel qualifié pour dispenser un enseignement basé sur le savoir-faire, le savoir dire et le savoir être ;
- assurer la bonne évaluation des enseignements ;
- assurer des stages et même un appui pour l'insertion ;
- et assurer une bonne formation pratique.

Le CEFAS offre plusieurs formations allant du Brevet de Technicien au Master et réparties à travers ses deux départements pédagogiques : CEFAS Santé, CEFAS Gestion et Technique.

2. Présentation du programme de licence en Gestion, option : Gestion des entreprises

La Licence en Gestion, option : Gestion des entreprises est déroulée au CEFAS depuis 2019-2020. Le programme de cette formation appartient au domaine des sciences économiques et de gestion. Les enseignements sont répartis en six semestres pour un volume horaire total de 3600 heures.

L'objectif général de ce programme est de former des cadres moyens ayant des connaissances, des attitudes et des aptitudes nécessaires pour fournir les prestations requises dans les domaines d'activités couverts par la gestion des entreprises. Le programme d'enseignement est bâti suivant les dispositions du décret n° 2012-1114 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Licence et est basé sur le système LMD.

Les enseignements sont répartis en unités d'enseignements ; ces dernières sont subdivisées en éléments constitutifs, organisés en cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) et travaux personnels de l'étudiant (TPE). La charge de travail de l'étudiant, est mesurée en crédits. Un crédit équivaut à 20 heures de travail. Un semestre correspond à 30 crédits, soit 600 heures de travail. A la fin du sixième semestre, l'étudiant ayant capitalisé 180 crédits et avoir soutenu avec succès son mémoire de fin de cycle, obtient le Diplôme de Licence en Gestion, option : Gestion des entreprises.

Le programme vise à former aux métiers suivants : Assistant de gestion ; Entrepreneur ; Assistant de manager ; Contrôleur de gestion ; Conseiller clientèle.

3. Avis sur le rapport d'autoévaluation

Le rapport d'autoévaluation a été rédigé suivant le référentiel d'évaluation de l'ANAQ – Sup. Il est de lecture facile et tous les standards ont été bien renseignés avec des éléments de preuve à l'appui ou précision « disponible sur place ».

4. Description de la visite sur le terrain

○ Organisation et déroulement de la visite

La visite de terrain a été effectuée sur le site du CEFAS, sis à la cité Damel, en face de Yeungoulène, à Dakar (Sénégal), conformément à l'agenda de visite fourni préalablement par

l'ANAQ-Sup et validé par les membres de la direction de CEFAS. L'équipe d'experts a été accueillie et installée dans une salle aménagée à cet effet.

Les travaux ont démarré à 8 heures avec l'équipe en charge de l'Administration en présence du Directeur Général. Après, le mot de bienvenue à l'équipe d'experts, les travaux ont commencé par la présentation des participants. Les experts évaluateurs ont rappelé l'objet de la visite en insistant sur le rôle de l'ANAQ-Sup et la mission des évaluateurs.

La présentation de l'établissement et du programme a été faite par l'équipe dirigeante de l'Institut. Dans sa présentation, elle a mis l'accent sur la date de création de l'Institut ; la vision, les missions et les objectifs de l'établissement ; la gouvernance de l'institut ; le fonctionnement (direction générale ; secrétariat de direction ; CIAQ...) ; les effectifs des étudiants ; les services administratifs, pédagogiques, financiers et sociaux ainsi que sur l'organigramme de l'Institut. S'agissant du programme, il a rappelé la date de démarrage des enseignements ; les compétences visées ; les partenaires ; l'intégration sociale ; les visites d'entreprises avant de développer sur les différents champs d'évaluation.

Après cette rencontre avec le staff de l'institut, les experts ont reçu tour à tour les enseignants, les étudiants et le PATS dans une bonne ambiance.

Les discussions avec les enseignants ont porté essentiellement sur leur statut, le niveau d'implication dans les activités pédagogiques de l'établissement, les contraintes pour une meilleure efficacité des enseignements et l'évaluation des enseignements par les étudiants. Les échanges avec les PATS ont porté principalement sur leur implication dans la mise en œuvre du programme évalué, leurs fonctions et responsabilités et leurs conditions de travail.

En ce qui concerne les étudiants, les discussions ont porté sur le choix de l'établissement, la formation reçue, les conditions d'études, l'accompagnement dans la recherche de stages...

La troisième étape a consisté à visiter les locaux de l'établissement. Les experts ont pu visiter les bureaux de l'Administration, les salles de cours, le service médical et la bibliothèque de l'Institut. Ensuite, l'équipe d'experts s'est retirée pour dégager les points forts et les axes d'amélioration pour ensuite inviter le Directeur et son staff à rejoindre la salle pour une séance de restitution des travaux de la journée.

○ **Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)**

La visite s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'équipe de direction et les membres du personnel de l'Institut ont fait montre d'une entière disponibilité à l'endroit des experts

évaluateurs. Les échanges se sont bien passés. Les évaluateurs remercient toute l'équipe du programme pour l'accueil et la disponibilité.

5. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme de formation
Standard 1.01 : Le programme de formation est régulièrement dispensé
Appréciation globale du standard La Licence en Gestion, option : Gestion des entreprises du CEFAS est dispensée de manière régulière depuis 2019-2020. Des promotions de cette licence sont sorties et sont sur le marché du travail. Toutefois, la faiblesse des effectifs (une seule étudiante -01- inscrite en L3 en 2022-2023) menace la pérennité du programme. Conclusion sur le standard : ATTEINT
Standard 1.02 : Le programme de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'établissement.
Appréciation globale du standard Le programme de la Licence en Gestion, option : Gestion des entreprises du CEFAS est en cohérence avec les objectifs stratégiques de l'établissement qui visent à favoriser l'autonomie sur le marché du travail. La licence se donne pour objectif général de fournir aux apprenants les connaissances, compétences et aptitudes nécessaires pour travailler dans le domaine de la gestion des entreprises. Conclusion sur le standard : ATTEINT
Standard 1.03: Le programme de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel, socio-économique et la communauté dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au marché du travail.
Appréciation globale du standard :

Le programme de formation s'appuie sur un corps enseignant venant du monde académique et du monde professionnel. Des efforts sont également faits pour collaborer étroitement avec des partenaires socioéconomiques ainsi que les acteurs directs du métier. Toutefois, il est important d'améliorer la formalisation des différentes initiatives par la signature de nouvelles conventions de partenariats afin de pérenniser les acquis.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ 2. Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés par les organes habilités et communiqués à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale du standard :

L'établissement dispose d'un organigramme faisant ressortir une séparation des organes de gouvernance académique et administrative. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont régis par des actes réglementaires, décisions de nomination et des arrêtés et communiqués à travers des notes de services et affichage interne. Il existe pour chaque filière un responsable qui supervise le déroulement des formations.

Cependant, une irrégularité est constatée dans la tenue des réunions du Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP) pour les années 2022 et 2023. Le CSP ne s'est pas réuni durant ces années.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale du standard :

Le Personnel Enseignant et de Recherche (PER), est très motivé et participe activement à la mise en œuvre du programme. Les enseignants rencontrés ont participé à la révision de la maquette du programme. Les enseignants participent aux jurys d'examen.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03: Le programme de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'établissement utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre de formation.

Appréciation globale sur le standard :

Il existe une cellule interne d'assurance qualité qui définit les normes de qualité à respecter dans le cadre de l'assurance qualité au CEFAS. L'évaluation des enseignements est faite par les étudiants et les résultats font l'objet d'une exploitation par la CIAQ. Il y a toutefois une nécessité de systématiser l'évaluation des enseignements, d'exploiter les résultats et de partager les résultats avec les enseignants.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 2.04 : Le programme de formation fait périodiquement l'objet de mesures d'adaptation par des révisions régulières

Appréciation globale sur le standard :

La licence Gestion, option : Gestion des entreprises du CEFAS a fait l'objet d'une politique de révision régulière par les instances de gestion du programme.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme de formation dispose d'une maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale du standard :

Le programme dispose d'une maquette structurée en unités d'enseignement et en éléments constitutifs conformément à la réglementation en vigueur relative à l'organisation du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur.

Plusieurs EC ne disposent pas de syllabus de cours et les quelques syllabus disponibles ne sont pas harmonisés.

La maquette ne fait de différence entre les UE majeures et les UE complémentaires dans la formation d'un gestionnaire. Elle ne comporte pas d'UE optionnelles.

La présence d'UE hétérogènes est aussi à signaler : exemple au semestre 4, l'UE Fiscalité et Marketing est constituée de l'EC Fiscalité et de l'EC Marketing qui n'ont aucun lien technique ou pédagogique évident. Au semestre 2, l'UE Outils d'appui regroupe l'Anglais et les Statistiques, etc.

Les EC de la maquette ne sont pas codifiés.

Il y a une non-conformité entre l'intitulé du programme (licence en Gestion, option Gestion des entreprises) et l'intitulé du programme figurant sur les relevés de notes et les attestations de réussite (licence en Management, option Gestion des entreprises).

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme de formation couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail et à son intégration dans la communauté. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale du standard

Le programme de la licence en Gestion, option : Gestion des entreprises du CEFAS permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances de base en Gestion des entreprises.

Certains EC se voient affectés un volume horaire très élevé. Par exemple, Initiation à la Fiscalité pour 20h CM, Introduction au Marketing pour 20h ; Introduction au management pour 20h.

Toutefois, des EC nécessaires dans la formation d'un comptable et d'un gestionnaire sont absents de la maquette de formation. Il s'agit des EC suivants : un EC consacré à l'entrepreneuriat (création-reprise d'entreprise), aspect essentiel pour une licence professionnelle, un EC consacré au droit des affaires, un EC dédié à la planification informatisée, etc.

Il y a aussi une absence d'UE optionnelle pouvant préparer l'étudiant à une spécialisation en Gestion. Une UE sur la gestion bancaire composée d'un EC sur les pratiques bancaires et d'un EC sur la comptabilité bancaire constituerait une UE spécialisation dans une licence professionnelle en Gestion. Aux semestres suivants des UE de spécialisation pourraient porter sur les pratiques et la comptabilité des assurances, les pratiques et la comptabilité des IMF, etc.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale du standard :

Les conditions d'obtention et de délivrance de diplômes et attestations sont bien consignées dans des documents mis à la disposition des étudiants. Le règlement intérieur du CEFAS indique les conditions d'organisation des évaluations (devoirs et examens), et d'obtention de documents scolaires. Un système informatisé de gestion des notes et des attestations est mis en place au CEFAS et appliqué au niveau du programme évalué.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale du standard :

Les taux de réussite sont globalement satisfaisants.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale du standard :

Le programme de la licence en Gestion, option : Gestion des entreprises du CEFAS dispose d'un corps enseignant, compétent du point de vue didactique et scientifiquement qualifié. Cependant, le recrutement du PER intervenant dans le programme ne fait pas l'objet d'un appel à candidatures. Il n'existe pas de cellule pédagogique où se rencontrent périodiquement les enseignants intervenant dans le programme.

Le nombre d'enseignants permanents dans le PER est très faible.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale du standard :

Il n'y a pas, pour le moment, d'activité de recherche au CEFAS. Le volume horaire est consacré essentiellement à l'enseignement. Dans les contrats d'engagement des PER, il n'y a pas de

référence relative à la répartition du temps de travail entre les différentes activités (enseignement, recherche, administration).

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est effective.

Appréciation globale sur le standard

CEFAS a pris des initiatives pour mieux interagir avec les autres établissements d'enseignements supérieurs au niveau international. Toutefois, les experts n'ont pas pu observer une mobilité effective des PER pour le programme évalué.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 Les conditions d'admission au programme sont publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Les conditions d'admission à ce programme sont clairement définies et publiées (site web de l'établissement, flyers, presse, fiches de présentation, journées porte ouverte...).

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale du standard :

Les conditions d'études au sein de l'établissement garantissent l'égalité des chances entre hommes et femmes

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : L'encadrement adéquat des étudiant(e)s est assuré.

Appréciation globale du standard :

Il existe un dispositif d'accompagnement pédagogique des étudiants. Le ratio d'encadrement est globalement satisfaisant du fait des effectifs maîtrisés.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle inter établissements et celle de l'interdisciplinarité des acquis.

Appréciation globale du standard :

La mobilité des étudiants est encouragée mais l'équipe d'experts n'a pas pu observer le déroulement effectif d'un programme de mobilité pour la formation en question. Malgré l'existence d'accords de partenariats signés avec des universités étrangères, l'établissement n'a, jusqu'ici, pas réalisé ces protocoles avec un envoi d'étudiants pour des semestres d'échanges.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.05 Le programme se préoccupe de l'insertion socioprofessionnelle des étudiant(e)s.

Appréciation globale sur le standard :

Le service insertion est mis en place pour accompagner les étudiants dans le cadre d'un dispositif d'aide à l'insertion. Ce service met à la disposition des étudiants des lettres de recommandations sur demande pour appuyer leur recherche d'emploi/stage. Il a été constaté un dispositif de suivi du niveau d'insertion des diplômés du programme.

Conclusion sur le standard : ATTEINT**Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux**

Standard 6.01 Le programme de formation dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Celles-ci sont disponibles à long terme.

Appréciation globale du standard :

La disponibilité des ressources financières et la dotation en équipements et en locaux, assurent au CEFAS, un déroulement satisfaisant et dans le long terme du programme évalué. Les différents objectifs peuvent être atteints avec l'utilisation des ressources disponibles.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

6. Points forts du programme

- Existence d'un plan stratégique à jour ;
- Existence de locaux et d'équipements fonctionnels ;
- Existence d'un dispositif de suivi des alumni du programme ;
- Existence de partenariats fonctionnels ;
- Existence des organes de gouvernance pour assurer la validité scientifique des pratiques pédagogiques ;
- CIAQ fonctionnelle ;
- Equipe pédagogique et PATS dynamiques et engagés ;
- Existence d'un dispositif pour l'évaluation des enseignements ;
- Existence de cahiers de texte ;
- Structuration de la maquette conforme au système LMD ;
- Existence d'un dispositif de sécurité fonctionnel (extincteurs, issues de cours, etc.) ;
- Existence d'une bibliothèque numérique et physique ;
- Existence d'un logiciel de suivi du parcours de l'étudiant ;
- Existence d'une infirmerie fonctionnelle.

7. Points faibles du programme

- Absence de rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite ;
- Absence d'appel à candidatures lors du recrutement du PER ;
- Le nombre de crédits très élevé pour certaines UE ;
- Non harmonisation des syllabi de cours ;
- Absence de syllabus de certains EC ;
- Faible présentation des dossiers du PER intervenant dans le programme (contrat non mis à jour et contresignés par l'inspection du travail) ;
- Absence de régularité dans la tenue des réunions du conseil scientifique et pédagogique (absence des PV de 2021, 2022 et 2023) ;
- Absence de supervision des mémoires encadrés par des professionnels par des enseignants de rang B ;
- Faible mobilité des étudiants ;
- Absence d'un incubateur au sein de l'établissement ;
- Faible taux de rémunération du PER ;

- Absence d’anonymat pour les copies d’examen.

8. Appréciations générales du programme

Le programme de licence Gestion, option : Gestion des entreprises du CEFAS répond aux objectifs de l’institution. La maquette est conforme aux standards du système LMD mais, elle contient des limites notamment l’absence de certains modules fondamentaux. Le programme répond, en partie, à un besoin de former des professionnels dans les métiers de la gestion.

9. Recommandations à l’établissement

- Tenir régulièrement les réunions du conseil scientifique ;
- Signer de conventions avec les universités publiques nationales ;
- Se doter de rampes d’accès pour les personnes à mobilité réduite ;
- Renforcer l’implication des professionnels du milieu financier et comptable ;
- Instaurer un appel à candidatures lors du recrutement du PER ;
- Systématiser l’évaluation des enseignements ;
- Ajouter à la maquette les EC cités comme importants dans la formation d’un gestionnaire et actuellement absents de la maquette ;
- Compléter les syllabi de cours de certains EC ;
- Harmoniser les syllabi de cours ;
- Instaurer des cellules pédagogiques ;
- Mettre en place un incubateur au sein de l’établissement ;
- Procéder à l’anonymat des copies d’examen ;
- Améliorer le taux de rémunération du PER.

10.Recommandations à l'ANAQ-Sup

Sur les volets mobilité des enseignants, recherche et proportion d’enseignants permanents, les établissements d’enseignement privés rencontrent souvent des difficultés. Il serait important de revoir ces exigences ou de fixer des normes précises à vérifier concrètement sur le terrain.

11.Proposition de décision

Accréditation recommandée